

Mentions d'information du traitement de données personnelles dans le cadre de la vidéoprotection sur le site CAMVS

Le responsable de traitement est le Président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, CAMVS : 297, rue Rousseau Vaudran CS 30187 - 77198 Dammarie-lès-Lys CEDEX

Les finalités de la vidéoprotection sur le site de la CAMVS sont la protection des bâtiments publics, la prévention des atteintes aux biens et d'actes terroristes. Le régime juridique de ce traitement relève du titre 3 de la Loi Informatique et Libertés et il est autorisé par l'arrêté préfectoral n° 2020 3162 BRDS VP 409 du 07/01/2021.

Les données de ce traitement sont les images captées par les caméras à l'extérieur et à l'intérieur des locaux de la CAMVS.

Ces données sont automatiquement supprimées 25 jours après enregistrement, sauf procédure administrative ou judiciaire engagée.

Les seules personnes autorisées à accéder à ces données sont les personnels habilités de la police municipale intercommunale et les autorités judiciaires.

Vos droits :

Pour exercer vos droits d'accès, de rectification et à la limitation, ainsi que d'effacement (sous certaines conditions), vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine : dpd@camvs.com ou par courrier au 297, rue Rousseau Vaudran CS 30187 - 77198 Dammarie-lès-Lys CEDEX.

Cependant, afin d'éviter de gêner des enquêtes et des procédures administratives ou judiciaires et d'éviter de nuire à la prévention ou la détection d'infractions pénales, aux enquêtes ou aux poursuites en la matière, les droits d'accès, de rectification, d'effacement et à la limitation peuvent faire l'objet de restrictions en application des 2° et 3° du II et du III de l'article 107 de la Loi Informatique et Libertés.

La personne concernée par ces restrictions peut néanmoins exercer ses droits, ou adresser une réclamation, auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07) dans les conditions prévues à l'article 108 de la Loi susmentionnée.